REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
**Service communication et information**

Genève, le 25 juin 2025

Aux représentantes et représentants
des médias

**Communiqué de presse conjoint du département du territoire, du département de la santé et des mobilités et des Services industriels de Genève**

# Réouverture de l'accès à la baignade dans le Rhône

**La fuite d'huile survenue hier en fin de journée sur le Rhône, au niveau du barrage du Seujet et en amont du Bâtiment des Forces Motrices (BFM), est terminée. La baignade est à nouveau autorisée dans le fleuve, du pont Sous-Terre à sa jonction avec l'Arve. Les autres activités courantes sur le Rhône telle que la pêche sont également autorisées.**

L'incident survenu hier sur un chantier de SIG a été rapidement traité par l'entreprise chargée des travaux. Il a causé un déversement de quelque 70 litres d'huile biodégradable dans le Rhône à une heure de forte fréquentation du fleuve par les baigneurs. En raison du débit élevé du fleuve et de la quantité d'hydrocarbure déversé, le produit a été rapidement dilué. Tout risque sanitaire est écarté et la baignade est à nouveau autorisée dans le Rhône.

Le Groupement SIS, des pompiers volontaires, la gendarmerie cantonale et la police municipale de la Ville de Genève sont rapidement intervenus sur place pour alerter les usagers du Rhône et faire sortir les baigneurs de l'eau. Dans la foulée, la signalétique a été mise en place et des embarcations déployées afin de mettre en œuvre les premières mesures de protection des eaux. Au total, une quarantaine de personnes a été mobilisée jusqu'à la levée du dispositif, à 22h30.

Aucun problème sanitaire lié à cet incident n'a été relevé par le service du médecin cantonal et aucun impact sur les milieux naturels n'a été constaté.

Les autorités remercient la population d'avoir suivi les recommandations. Elles rappellent que la baignade dans le Rhône n'est autorisée qu'entre le pont Sous-Terre et sa jonction avec l'Arve et que la baignade dans le fleuve requiert un maximum de précautions.

*Pour toute information complémentaire:*

- *Département du territoire: M. Guillaume Pierrehumbert, directeur général de l'office cantonal de l'eau, guillaume.pierrehumbert@etat.ge.ch, T. +41 22 388 55 30*
- *Département de la santé et des mobilités: M. Marc-André Siegrist, secrétaire général adjoint chargé de la communication, marc-andre.siegrist@etat.ge.ch, T. +41 79 623 38 18*
- *Services industriels de Genève: Mme Laetitia Perrin, porte-parole, relations publiques SIG, laetitia.perrin@sig-ge.ch, T. +41 79 411 04 62*